

CE
26-07
EXTRAORDINAIRE
6
MAI
2026

Présent pour ton futur



COMITÉ EXÉCUTIF

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DE L'ANNÉE 2026

Le 6 mai 2026, **POUR DÉCISION REQUISE PAR COURRIEL.**

PRÉSENCES

Julie Gasse, directrice générale et présidente du comité
Serge Le Guellec, président du conseil d'administration
Kurt Vignola, directeur des études
Marc-André Lavoie, vice-président du conseil d'administration
Claude Lia Baril
Pierre-Luc Michaud

PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Vicky Boucher, secrétaire générale et directrice des ressources humaines
Marie-Josée Proulx, directrice des services administratifs (DSA)

26-07.01 VÉRIFICATION DES PRÉSENCES

Le quorum est atteint, les décisions requises par courriel sont confirmées à l'UNANIMITÉ.

26-07.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Décision requise pour l'adoption de l'ordre du jour.

Il est PROPOSÉ par Kurt Vignola, APPUYÉ par Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour tel qu'il est présenté.

DÉCISIONS REQUISES

26-07.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ANNÉE 2026 DU COMITÉ EXÉCUTIF (CE26-06) DU 27 AVRIL 2026

Décision requise pour l'adoption du procès-verbal.

Il est PROPOSÉ par Kurt Vignola, APPUYÉ par Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal tel qu'il est présenté.

26-07.04 ADHÉSION AU REGROUPEMENT D'ORGANISMES PUBLICS – LICENCES DE MICROSOFT EDUCATION : POUR ADOPTION

En accord avec le ministère de l'Enseignement supérieur, le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) procède à la mise en place d'un contrat pour l'acquisition et le renouvellement des logiciels Microsoft par un mandat de gré à gré avec la firme SoftChoice.

Ces logiciels sont nécessaires pour la poursuite de la mission du Cégep et le présent contrat est dans l'optique de la mise à jour à la suite de la fin du contrat prévue le 31 mai 2026. Ainsi, le Cégep de Rimouski souhaite participer à cette négociation.

La soumission reçue par la firme SoftChoice est d'une somme de 169 562 \$ (toutes taxes incluses) pour le contrat de la prochaine année.

CONSIDÉRANT que le Cégep de Rimouski souhaite acquérir des licences Microsoft dans le cadre de ses opérations;

CONSIDÉRANT que le CAG a le mandat de négocier ces licences pour tous les cégeps;

Il est recommandé d'autoriser la directrice générale, Julie Gasse, à signer la soumission reçue par la firme SoftChoice d'une somme de 169 562 \$ pour le contrat de la prochaine année en lien avec les licences Microsoft.

Il est PROPOSÉ par Claude Lia Baril, APPUYÉ par Pierre-Luc Michaud et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la directrice générale, Julie Gasse, à signer la soumission reçue par la firme SoftChoice d'une somme de 169 562 \$ pour le contrat de la prochaine année en lien avec les licences Microsoft.

26-07.05 LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est effectuée par courriel.

La présidente
(Julie Gasse)

La secrétaire générale
(Vicky Boucher)